

Vos questions / nos réponses

Site illégal

Par [Profil supprimé](#) Postée le 12/08/2020 11:57

Bonjour, ayant un gros problème d addiction aux Jeux je me sui s'interdire de casino réel et virtuel auprès de la préfecture de police. Depuis un certain temps je dépense des sommes démesurée sur un site de jeux en ligne non agréée par l arjel : la fiesta casino. Malgré mon interdiction de jeux et malgré mes nombreuses demandes de clôture de compte, les personnes sur le chat ne veulent rien savoir, me parle d une procédure à suivre pour clôturer mon compte mais tout ça ne fonctionne jamais. Et entre temps bien-sûr, je reçois des bonus alléchant pour essayer de récupérer mes pertes. Est ce que vous savez si j ai un moyen de faire quelque chose si vous plaît pour que mon compte soit clôturé ? Je suis dans une situation catastrophique.

Mise en ligne le 12/08/2020

Bonjour,

La mesure d'interdiction volontaire de jeux que vous avez mise en place ne s'applique qu'aux sites en ligne agréés et régulés par l'ANJ (Autorité Nationale des Jeux), ce qui n'est pas le cas des sites de casinos en ligne dont il est très difficile de se défendre puisque non soumis à la loi française (Cf. l'article ci-joint sur les dangers des sites et des jeux illégaux).

Comme nous vous le suggérions en réponse à une précédente sollicitation, nous vous recommandons vivement de vous rapprocher d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) afin d'être aidé dans la résolution de votre problématique addictive. Face aux difficultés auxquelles vous semblez malheureusement toujours vous confronter, c'est le moyen le plus assuré que nous connaissons pouvant vous permettre d'en sortir.

Nous vous joignons à nouveau les coordonnées de CSAPA spécialisés dans l'accompagnement des joueurs pour que vous puissiez les contacter. Les consultations y sont individuelles, confidentielles et non payantes.

Si vous avez besoin de revenir vers nous, n'hésitez pas à nous joindre au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé, 7/7 de 8h à 2h) ou par Chat (7/7 de 14h à minuit).

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

CSAPA Le Sémaphore

6 rue de Provence
13004 MARSEILLE

Tél : 04 91 91 50 52

Site web : www.addiction-mediterranee.fr/

Accueil du public : lundi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 19h. (horaires modifiés en juillet et août lundi jusqu'à 18h au lieu de 19h)

Substitution : délivrance de méthadone tous les matins sauf le jeudi.

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Danielle Casanova

357, boulevard National
13003 MARSEILLE

Tél : 04 95 04 35 25

Site web : www.groupe-sos.org

Secrétariat : tous les matins de 9h30 à 12h, et les après midi suivants : lundi de 14h à 16h45, de mardi de 14h à 17h45, et jeudi de 17h à 18h45

Accueil du public : tous les matins de 9h30 à 12h, et les après midi suivants : lundi de 14h à 16h45, de mardi de 14h à 17h45, et jeudi de 17h à 18h45

Substitution : Délivrance de Méthadone tous les matins de 9h30 à 12h, et les après midi suivants : lundi de 14h à 16h45, de mardi de 14h à 17h45, et jeudi de 17h à 18h45

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Puget Corderie

2, boulevard Notre-Dame
13006 MARSEILLE

Tél : 04 91 54 70 70

Site web : ch-edouard-toulouse.fr/ou-consultez/centre-puget-corderie

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 17h

Substitution : Unité méthadone du lundi au vendredi de 9h à 11h, sauf jeudi de 12h à 13h

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- ["Les dangers des sites et des jeux illégaux"](#)